

**P.P 2067 CHAUMONT**

## **PAROISSE**

### **CULTES À LA CHAPELLE**

Dimanche 14 juin 2009 à 11h15

Dimanche 5 juillet 2009 à 11h15 baptême de Mahé Cangemi  
dès 10h30 l'apéritif sera offert par les parents

Dimanche 16 août 2009 à 11h15: culte transféré à la Chomette

En septembre, pas de culte à la Chapelle

### **CULTES À LA CHOMETTE**

Mardi 2 juin 2009 à 14h30

En juillet, pas de culte à la Chomette

Dimanche 16 août 2009 à 11h15, culte paroissial  
chacun apporte son pique-nique. Thé offert par la Chomette

### **MESSE À LA COUDRE / CHAPELLE SAINT-NORBERT**

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous les  
catholiques du canton

### **NAISSANCES**

Manon, née le 13 avril 2009 fille de Mélanie et Jérôme Attinger  
Elodie Taha'a, née le 8 mai 2009 fille de Gaëlle et Philippe Inversin

**Toutes nos félicitations aux heureux parents**

### **DÉCÈS**

Toute notre sympathie à la famille de M. Pierre Michel Perrenoud



## **LE CHAUMONNIER**

### **MÉMENTO**

#### **FÊTE DE CHAUMONT**

Samedi 27 juin 2009, dès 14h30  
Sous tente, sur le terrain de foot  
Repas vers 19h00

#### **FÊTE NATIONALE**

Samedi 1<sup>er</sup> août 2009, dès 11h00  
Sous tente, sur le terrain de foot

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN  
CHAUMONNIER : 22 août 2009*

### **JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT**

Paraissant 4 fois par an      2<sup>ème</sup> trimestre 2009      n°121

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont,      tél. 032/753.64.38  
info@chaumont-neuchatel.com  
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch

### « LA BOSSE DE LA VICTOIRE... »

Une soixantaine de coureurs ont pris part à la 5<sup>ème</sup> et dernière manche de la Coupe des familles Raiffeisen sous le soleil. C'est sur la Bosse de Tête-de-Ran que la famille Kipfer a été cette année la plus rapide des participants, qui avaient entre 4 et 78 ans. Toutes nos félicitations à nos champions.

Daniel Wicki

### ROUTES À TROUS...

Neige, gel et routes défoncées. L'hiver a été rude et les routes de Chaumont, comme ailleurs, ont beaucoup souffert. Au point que même un panneau "trous en formation" ne servait plus à rien, tellement la route était défoncée à certains endroits. Interpelée, la commune de Savagnier (« propriétaire » des cavités les plus profondes) a rebouché ces dangereux obstacles en un rien de temps, pour le confort et la sécurité des utilisateurs de la route. Nous la remercions pour sa rapide intervention.

Mais malheureusement, le danger n'est pas pour autant écarté, car d'autres endroits - se situant sur d'autres communes, deviennent de plus en plus dangereux. Nous espérons qu'elles interviendront également rapidement, avant qu'un cycliste ou un motard ne goûte à « l'eczéma du goudron », voire pire. Ce qu'il faut absolument éviter.

Daniel Wicki

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

**R. + F. Götz**

Tél et fax : 032/730 55 25

Atelier : Côte 14, Ntel

**Peinture** Sàrl

e-mail : rigoetz@net2000.ch

### Repas concerts des 21 et 22 mars



C'est avec un enthousiasme certain que les nombreux hôtes de La Chomette ont accueilli notre ami

**Jean-Pierre  
Bérubé**

Après avoir savouré un délicieux menu québécois, nous nous sommes régalés de poésie, d'humour, de tendresse, de nostalgie apportés par notre chanteur du pays de l'hiver. Entraînés par ses chansons, c'est tout naturellement que nous avons mêlé notre voix à la sienne.

Merci Jean-Pierre d'avoir réchauffé notre cœur et bercé nos nuits en attendant le printemps, merci de nous laisser pleins de souvenirs chaleureux.

Et qui sait peut-être nous reverrons-nous bientôt ?

Marianne Cachelin et sa clique ont apprécié votre participation et vous disent : « à la prochaine ! »





## La Chomette

vous propose une petite halte

Boissons  
Glaces  
Sucreries



De quoi caler une petite faim

C'est avec grand plaisir et en toute simplicité que nous recevrons votre visite.

6<sup>ème</sup> FÊTE DE CHAUMONT / SAMEDI 27 JUIN 2009  
SOUS TENTE, SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

- 14h30 : Ouverture de la tente et de la cantine
- 15h00 : Tournoi de pétanque sur herbe et jeux pour enfants
- 17h00 : Finale du tournoi de pétanque
- 18h00 : Apéro offert par la SIP (Société d'Intérêt Public de Chaumont) et proclamation des résultats et remise des prix du tournoi de pétanque
- 18h30 : Musique avec le groupe EPYCE
- 19h00 : Souper : Paella au poulet. Saucisse sèche au pinot noir. Desserts
- 20h00 : Musique avec le groupe EPYCE

Nous remercions la Ville de Neuchâtel et les responsables de la tente Jean-Pierre pour leur soutien



En concert à la fête  
de Chaumont  
le 27 juin 09



A l'apéro  
et dès 20 h 00 sous la tente  
devant le grand hôtel

FETE DE CHAUMONT – TERRAIN DE FOOT  
SAMEDI 27 JUIN 2009



*Tournoi  
de pétanque  
sur herbe*

en doublette ou en tripllette

*Et aussi ...  
jeux pour les enfants*

15H00 : début du tournoi  
17H00 : finale  
18H00 : résultats + remise des prix  
durant l'apéritif offert par la SIP

Inscriptions jusqu'au 22 juin  
Individuelles ou en groupes  
(Fr. 5.—par équipe) :  
Isabelle Kipfer 032 753 74 10 ou  
Sandrine Furrer 032 753 86 45



**UNIQUEMENT PAR BEAU TEMPS !**

En cas de temps incertain, renseignements au 079 672 72 00

*N'oubliez pas vos boules!*



ORGANISATION : CHŒUR MIXTE DE CHAUMONT

*C A C Fête du 1<sup>er</sup> Août à Chaumont*

**Programme**

- 1100 h. Ouverture de la cantine
- 1130 h. Allocution de Mme Françoise Jeanneret,  
présidente de la Ville.  
Apéritif offert par la  
Ville de Neuchâtel
- 1200 h. Repas de midi sous  
la tente: Steaks  
vigneron, salade de  
pommes de terre,  
raclette, saucisses  
de veau, schübligs,  
cornets à la crème.
- 1730 h. Apéritif offert.
- 1800 h. Repas du soir sous  
la tente.
- 2130 h. Cortège des  
enfants. N'oubliez  
pas vos lampions  
s.v.pl.
- 2200 h. Feu et hymne national.
- Toute la journée, bonne ambiance musicale  
(puissance modérée).
- Funiculaire : horaire des jours fériés, dernière  
descente à 2200 h (ne circule que si la course a  
été demandée par les usagers au personnel du  
funiculaire, avant 1930 h).



Organisation : CAC Comité du 1<sup>er</sup> Août à Chaumont  
L'organisation est principalement soutenue par :  
Ville de Neuchâtel, sections concernées.  
Société d'Intérêt Public de Chaumont.



**Avec le retour des beaux jours,  
songez à vous inscrire au**

# TENNIS CLUB DE CHAUMONT

*Notre club est ouvert dès la mi-mai sans interruption jusqu'à l'arrivée des premières gelées....*

*Actuellement, nous comptons une trentaine de membres actifs et une douzaine d'enfants qui ont la possibilité de suivre des cours donnés par un moniteur « Jeunesses et Sports ».*

*Nos 2 terrains en terre battue sont disponibles 24h sur 24. Il est possible de s'inscrire à l'heure pour Frs 20.-. Que vous soyez un habitant de Chaumont ou d'un autre endroit, vous pouvez également opter pour l'inscription annuelle qui coûte Frs. 150.- pour une personne seule ou Frs. 250.- pour un couple. Les enfants qui suivent les cours organisés ont accès aux terrains gratuitement.*

*Si cette offre de faire du sport à proximité de chez vous vous intéresse, prenez contact sans hésiter avec les personnes suivantes :*

*André Ratzé, Les Gentianes, 2067 Chaumont, 032 753 20 64 (le soir)*

*Cours pour enfants (uniquement) : Isabelle Kipfer, Signal 17, 2067 Chaumont, 032 753 74 10*

**Chaumonnière cherche un/e partenaire pour parties de tennis à Chaumont. Meskiya Allemand Tél. 032/753 19 61.**

## SOUVENIRS DE CHAUMONT

Actuellement pensionnaire et bientôt centenaire dans une maison de retraite sur le littoral neuchâtelois, M Samuel Gedet se souvient volontiers de son temps passé à Chaumont comme instituteur, durant les années 1937 à 1943.

C'est le 11 décembre 1937 que M. Gedet entra en fonction avec sa compagne, succédant à la fille d'un conseiller d'Etat de l'époque, une femme sévère avec ses élèves et n'aimant pas qu'ils arrivent en retard aux leçons.

Du coup, le couple Gedet a chaussé ses skis et fait le tour des habitations des parents d'élèves, afin de se rendre compte de la durée du parcours que les élèves devaient faire pour se rendre au collège. Quand certains arrivaient quand même en retard par mauvais temps et complètement détrempés, la première préoccupation était de les changer et de sécher leurs habits. A midi, une soupe chaude était servie par Mme Gedet, dont les noces ont eu lieu en 1939 et où tous les élèves étaient invités au repas. Elle apprenait à compter aux plus petits élèves qui avaient des difficultés en math en utilisant des raisins secs, et ceci en cuisine pendant qu'elle préparait le repas.

En été, des sorties jusqu'à la plage de Neuchâtel en descendant à travers la forêt étaient organisées. Cette plage était gérée par une très gentille dame qui leur préparait du thé de tilleul, ce qui donna l'idée à M Gedet d'en récolter à Chaumont afin qu'elle puisse le faire sécher. Touchée par ce geste sympathique, elle proposa une clef de la plage à M Gedet, qui pouvait ainsi s'y rendre quand il voulait. Par la suite, le couple Gedet a créé le chœur mixte de l'école et faisait aussi venir des personnes pour donner des conférences aux paysans de Chaumont, qui représentaient quand même les  $\frac{3}{4}$  des habitants du lieu. Le but de ces conférences était de transmettre des astuces, afin de rentabiliser au mieux ce qui était adapté à Chaumont.

Mme Gedet, qui n'était pas qu'au fourneau, donnait aussi des cours de travaux manuels sur tissus. Elle s'occupait aussi des élèves qui tombaient malade durant les leçons.

L'instituteur avait d'excellents contacts avec son entourage. Il lui arrivait parfois de descendre avec le pasteur en voiture, laquelle il lui avait rafistolée.

Chaumont est resté pour M Gedet un excellent souvenir ; il a appris à y vivre en communauté. Les invitations entre habitants étaient une habitude courante, que ce soit pour des repas, l'apéro ou des échanges de provisions.

Propos recueillis par B. Roulet

## CHAUMONT

ou

Les délicieux environs de Neuchâtel

### CHAUMONT, DES PRAIRIES D'ESTIVAGE AU BELVÉDÈRE TOURISTIQUE

C'est donc vers 1835 – comme nous l'évoquions avant d'entreprendre un petit détour par les siècles passés – que les édiles de la ville de Neuchâtel prirent conscience de l'importance que revêtait peu à peu la montagne de Chaumont pour les habitants de la ville. Même si les premiers à s'y être implantés étaient de riches bourgeois (à l'instar de Jean-Georges Bosset, propriétaire de la Grande Rochette, qui fut semble-t-il le premier à adopter Chaumont comme lieu accessible à tous en établissant, avec l'appui financier du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III – toujours prince de Neuchâtel – et de divers particuliers possédant des terres à Chaumont, une route carrossable entre Neuchâtel et son belvédère. Celle-ci quitterait la ville par le Plan et Pierrabot, décrivant une grande courbe qui en rendait le tracé plus long et par conséquent la pente plus facile à escalader pour les lourds convois qui allaient bientôt l'emprunter. Ce faisant, les autorités de la ville s'efforçaient de rendre plus aisés le séjour ou la promenade des Neuchâtelois sur leur montagne tout en espérant favoriser le développement d'une nouvelle activité économique engendrée par l'engouement que suscitait Chaumont depuis quelques décennies. Ils ne s'y étaient pas trompés. En effet, dès le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains riches neuchâtelois avaient fait construire, à proximité des métairies qu'il possédaient sur le vaste plateau de Chaumont, des corps de logis où ils avaient pris l'habitude devenir passer quelques semaines en famille à la saison chaude. Il faut dire, si l'on en croit la description dressée par Samuel de Chambrier dans sa *Mairie de Neuchâtel* parue en 1840, que Chaumont apparaît – à quelques détails près – comme un vrai pays de Cocagne, autant pour le cultivateur que pour l'hôte de passage:

*"Le sommet arrondi de la montagne y a facilité l'établissement de plusieurs métairies, et son exposition au midi favorise la culture de l'orge, de l'avoine, et même dans quelques endroits celle du froment. L'on y voit quelques arbres fruitiers, tels que pruniers et cerisiers, en espaliers peu nombreux, quelques pommiers et poiriers, dont le fruit, en petite quantité parvient rarement à maturité. Le sol y est en général peu profond, la terre rousse qui le compose est douce, d'un travail facile, mais exige des engrais pour être productive. La fraise et la framboise y ont une saveur et un parfum délicieux; la myrtille y est abondante et excellente. Beaucoup de simples recherchées y croissent spontanément, et le fourrage qu'y donnent les prés compense par sa haute qualité son peu d'abondance et de longueur: le lait et le beurre qui en proviennent ont un goût relevé, de beaucoup supérieur à ces produits dans la plaine.*

*...Quelques personnes vont séjourner à Chaumont durant les chaleurs de l'été. Elles y respirent un air frais, élastique et salubre, rendu plus sain par le parfum des fleurs aromatiques des prés et l'odeur pectorale des sapins qui y forment des promenades et des asiles contre la chaleur. Leur vue y est recréée par le vaste tableau qui s'étale sous leurs yeux, borné au midi par le cadre que forme la chaîne des Alpes, dont les pics glacés contrastent avec les collines et les plaines riantes qui se développent dès le pied de ces hautes montagnes jusqu'aux lacs de Morat, de Bienné et de Neuchâtel, et qui s'offrent en entier au spectateur: Ce tableau est borné au nord par le prolongement du Jura, qui se perd à l'est et à l'ouest dans la vapeur de l'horizon à une grande distance."*

Cet idyllique tableau, ajouté aux avantages de la route qui ne fut achevée qu'en 1838 en raison d'un opposant tenace – originaire du Val de Ruz – qui résista plus de deux ans, incita bientôt un riche propriétaire de la ville, le comte Frédéric de Pourtalès, à transformer la ravissante maison qu'il possédait à Chaumont en un hôtel destiné à l'accueil des voyageurs et des touristes. Ce premier établissement public chaumonnien existe toujours. Après s'être primitivement appelé "Hôtel du Château", il fit plus tard allégeance à son grand voisin en prenant le nom de "Petit Hôtel", enseigne qu'il a toujours conservée depuis lors, quels qu'aient été les heurs et les malheurs de ses puissants voisins.

On vit dès lors s'édifier une quantité de résidences secondaires portant le nom du lieu accolé à celui de leur propriétaire: le Chaumont-Pury, le Chaumont-Rott, le Chaumont-Wavre, le Chaumont-Merveilleux, le Chaumont-Matthey. Ces demeures estivales, le plus souvent couvertes, dans le style des fermes neuchâteloises, d'un toit à deux pans résistant à la neige, se logèrent aussi bien dans les combes les mieux abritées que sur les croupes de la montagne offrant le privilège de la vue sur le plateau suisse.

Le toponyme Chaumont devint ainsi un nom commun et l'on disait communément à Neuchâtel que



l'on possédait "un Chaumont", ce qui vaut aujourd'hui à la carte topographique et aux panneaux indicateurs du tourisme pédestre d'offrir à leurs utilisateurs un florilège de vieux noms neuchâtelois attachés à la terre chaumonnaise depuis bien des lustres.

suite dans le prochain Chaumonnien

*Ce texte a paru dans une plaquette publicitaire, publiée par l'Hôtel Chaumont et Golf en 1998. Il est repris par Le Chaumonnien avec l'accord de l'auteur, Jean-Pierre Jelmini, historien à Neuchâtel*